



1 La Côte de la Champagne, partie principale de la pelouse de Chauvencourt © FRANÇOIS SCHWAAB

1	



Pelouses et vallons forestiers de Chauvencourt



Superficie : 290 ha
Département : Meuse
Maître d'ouvrage : État
Opérateur : CSL

Des plantes rarissimes dans les éboulis surplombant la Meuse

Le site « Pelouses et vallons forestiers de Chauvencourt » appartient au domaine collinéen* avec une altitude comprise entre 220 m, au niveau de la vallée de la Meuse, et 335 m pour le point culminant situé dans la forêt du Malinbois. Il se déploie sur la côte du plateau de revers formée des calcaires de l'Oxfordien et entaillée par la Meuse.

On y distingue deux entités principales :

- à l'Est et au Sud, la pelouse principale de Chauvencourt installée sur la côte de la Champagne et la côte de Bislée ; elle est complétée au Sud-Ouest par des fragments de pelouses calcaires plus ou moins enfrichées.
- au Nord, le vallon forestier du Bouleau et le coteau boisé du Malinbois placés dans un repli du plateau du revers de la côte.

La pelouse abrite un cortège végétal rarissime propre aux éboulis (*Habitat prioritaire 8160*), avec plusieurs espèces de la flore protégée de Lorraine dont l'Ibérus de Viollet, plante endémique* des éboulis calcaires meusiens, le Gaillet de Fleurot, le Léontodon des éboulis, le Tabouret des montagnes et la Silène des éboulis. Les différents faciès* des pelouses sèches (*Habitat prioritaire 6210* et *Habitat 5130*) hébergent d'autres espèces calcicoles* protégées, comme la Marguerite de Saint-Michel, le Fumana vulgaire et la Coronille naine, et les hampes florales d'une quinzaine d'espèces d'orchidées égaient le coteau au printemps. Le Damier de la Succise a été observé sur la Côte de Bislée.

L'intérêt écologique du vallon et du coteau boisés repose sur la présence de différents faciès* forestiers d'intérêt communautaire : hêtraies-chênaies neutrophile* et calcicole* (*Habitats 9130* et *9150*) et chênaie pédonculée de fond de vallon (*Habitat 9160*). En situation de fond de vallon étroit, implantées sur des colluvions* argileuses mélangées de grouines, ces formations sont présentes sur près de 15 ha. Le sylvo-faciès* est un taillis sous futaie composé de Charmes, d'Érables sycomores, de Chênes pédonculés, d'Érables champêtres et de Frênes. L'Orme de montagne y est également représenté, mais de manière plus sporadique. Ces vallons hébergent une flore représentative des différents habitats identifiés, comprenant en particulier une espèce végétale remarquable : le Sénéçon à feuilles spatulées, plante protégée en Lorraine dont on ne connaît que quatre stations dans notre région. Cette espèce est très menacée dans le site par sa localisation en lisière de forêt. Sa conservation a nécessité une attention particulière de la part des gestionnaires forestiers.

Le site Natura 2000 et sa gestion conservatoire

Le site « Pelouses et vallons forestiers de Chauvencourt » est localisé dans le centre-est du département de la Meuse à proximité immédiate de Saint-Mihiel. Il occupe les coteaux de la vallée de la Meuse sur les trois communes de Chauvencourt, Fresnes-au-Mont et Kœur-la-Grande.

La pelouse principale de Chauvencourt et ses prolongements sur les coteaux vers l'Est sont protégés par une maîtrise foncière du Conservatoire des Sites Lorrains sur environ 22 ha. Une grande partie des vallons boisés appartient à la Commune de Chauvencourt et bénéficie du régime forestier ; leur gestion est donc assurée par l'Office National des Forêts.

L'abandon des pratiques agricoles sur les pelouses et notamment l'arrêt de l'activité pastorale constituent une menace à long terme, car plus aucune action ne s'oppose alors à la dynamique naturelle de fermeture* du milieu, ce qui provoque la disparition des cortèges inféodés aux stades végétaux bas et ouverts. Il est donc nécessaire, pour assurer le maintien à long terme des habitats patrimoniaux, de mettre en œuvre des mesures de gestion adaptées aux enjeux de conservation, comme les fauches bisannuelles, le débroussaillage, l'abattage des arbres, etc.

Les peuplements forestiers méritent, quant à eux, la mise en œuvre d'une gestion sylvicole adaptée en matière de choix des espèces arborescentes* et de structure des peuplements. Toutefois, la situation topographique de ces habitats génère des menaces, car ils peuvent en effet être sujets à des dégradations anthropiques*, comme les chemins de débardage, la pose de canalisations et l'installation d'un réseau routier, créant des dommages irréversibles aux habitats et aux espèces patrimoniales associées. Au-delà du maintien des qualités intrinsèques des habitats par la pratique d'une sylviculture adaptée, un des enjeux de préservation de l'entité forestière porte donc sur l'absence d'atteintes et de destructions directes.

Habitats représentés dans ce site

5130 6210 8160 9130 9150 9160

Espèces représentées dans ce site

1065

Documentation

CSL - AUMAITRE D. (2002)

CSL - COURTE CH. (2010)

MULLER S. (2006)